

Le 21 décembre 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 21 décembre 2021 à 18 h 15, sans la présence du public, et ce, conformément aux directives gouvernementales concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

PRÉSENTS PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE

- Monsieur Michel Bourdeau, maire

- Madame Nathalie Perreault, conseillère
- Monsieur Julien Leclerc, conseiller
- Madame Cheryl Brazeau, conseillère
- Monsieur Ian Gray, conseiller
- Madame Isabel Boulay, conseillère
- Madame Josée Paquette-Bougie, conseillère

AUSSI PRÉSENTS PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE

- Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
- Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2021-12-153 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par madame Cheryl Brazeau
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 21 décembre 2021 à 18 h 15.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2021-12-154 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 21 décembre 2021 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR

Le 21 décembre 2021

6	AFFAIRES DU CONSEIL
7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE
7.1.1	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 664 / RÈGLEMENT APPROUVANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2022
7.2	TRÉSORERIE
7.3	RESSOURCES HUMAINES
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR**

2021-12-155 7.1.1 **ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 664 / RÈGLEMENT APPROUVANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2022**

CONSIDÉRANT QUE les exigences de l'article 445 du Code municipal du Québec ont été remplies;

Il est PROPOSÉ par madame Josée Paquette-Bougie
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement numéro 664 intitulé :

« Règlement approuvant les prévisions budgétaires et décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2022 ».

ADOPTÉE

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

2021-12-156 14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

Le 21 décembre 2021

DE LEVER la séance extraordinaire du 21 décembre 2021 à 18 h 18.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière